

LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Monsieur le Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération (ci-après nommé « le gouvernement ») et les Représentants du PNUD (ci-après nommée « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD, à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet **106052, Quatrième communication nationale (4CN) et Deuxième rapport biennal actualisé (2RBA) sur les changements climatiques**, qui sera exécuté par le gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et protection de la nature.
2. Le bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le bureau de pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.
3. Le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :
 - (a) Identifier et/ou recruter du personnel/ des consultants pour le projet ou pour le programme ;
 - (b) Identifier et faciliter les activités de formation ;
 - (c) Acquérir des biens et services ;
4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel /consultants du projet ou programme par le bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédure du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet seront révisés avec l'accord mutuel du représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.
5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La responsabilité du bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.
6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, seront traités selon les dispositions pertinentes du SBAA.
7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.
8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.
9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.
10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.



2.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du:

Signature

Nom/Titre

Date

17 MARS 2020

Agence
d'exécution :



[Handwritten signature]

Pour l'agent d'exécution
Prof David Wonou OLADOKOUN
Ministre de l'Environnement, du
Développement Durable et de la
Protection de la Nature

PNUD



[Handwritten signature]
Pour l'agent de réalisation
Monsieur Aliou Mamadou DIA
Représentant Résident

5/3/2020

1-3-1

1



Annexe

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI A FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et les représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD au projet **106052, Quatrième communication nationale (4CN) et Deuxième rapport biennal actualisé (2RBA) sur les changements climatiques.**

2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le ----/----/----] et du document d'appui au projet ou document de projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet, **106052, Quatrième communication nationale (4CN) et Deuxième rapport biennal actualisé (2RBA) sur les changements climatiques**, tels que décrits ci-dessous.

3. Services d'appui à fournir :

	Description des activités	Actions	Partie responsable
1	Réaliser l'étude sur les lacunes contraintes et les besoins et aides reçues	Sélection du consultant	PNUD
2	Recruter un consultant national pour la réalisation d'une étude sur l'analyse économiques et sensibilité climatique de certaines cultures principales notamment le maïs, le mil, le sorgho, le riz paddy, l'igname et le manioc dans la région de plateaux	Sélection du consultant	PNUD
3	Recruter un consultant national la réalisation de l'étude socioéconomique sur la demande actuelle et la simulation en 2030 en termes de prélèvement d'eau de surface et d'eau souterraine dans les bassins du Mono et de l'Oti	Sélection du consultant	PNUD
4	Recruter deux (02) consultants internationaux pour la formation des experts nationaux en utilisation des outils de modélisation dans les études d'atténuation notamment le COMAP pour la foresterie et le GACMO/EXACT pour l'Agriculture	Sélection du consultant	PNUD
5	Recruter un consultant national pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation des potentialités de réduction d'émission de GES dans le sous-secteur résidentiel au Togo (Foyers améliorés)	Sélection du consultant	PNUD
6	Recruter un consultant national pour l'identification et la cartographie des potentialités et sources d'énergies renouvelables assorties des réductions d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030	Sélection du consultant	PNUD
7	Recruter un consultant national pour la formation des membres du système national de mesure, notification et vérification, pour trois (03) jours	Sélection du consultant	PNUD
8	Recruter un consultant national pour l'évaluation de la vulnérabilité du secteur de l'énergie aux changements climatiques	Sélection du consultant	PNUD
9	Recruter un consultant national pour l'évaluation de la vulnérabilité du secteur de l'Agriculture, Foresterie et autres Affectation des Terres (AFAT)	Sélection du consultant	PNUD
10	Recruter un consultant national pour l'évaluation de la vulnérabilité du secteur des Etablissements Humains et Santé dans la ville de Lomé	Sélection du consultant	PNUD
11	Recruter un consultant national pour l'évaluation de la	Sélection du consultant	PNUD

	vulnérabilité du secteur zone côtière		
12	Recruter un consultant national pour réaliser l'étude sur les modèles d'approvisionnement et de production de la filière bois énergie par catégorie d'utilisation des terres au Togo	Sélection du consultant	PNUD
13	Recruter un consultant national pour l'évaluation de la vulnérabilité du secteur des ressources en eau aux changements climatiques	Sélection du consultant	PNUD
14	Recruter un consultant pour la réalisation des documentaires sur les impacts des changements climatiques et des politiques et mesures d'atténuation des émissions de GES au Togo	Sélection du consultant	PNUD
15	Recruter un consultant pour la réalisation de l'étude sur les recherche et observations systématiques sur les changements climatiques	Sélection du consultant	PNUD
16	Recruter 5 consultants pour la rédaction du document de la 4CN du Togo	Sélection du consultant	PNUD
17	Recruter 4 consultants pour la rédaction du document du 2RBA du Togo	Sélection du consultant	PNUD
18	Recruter un consultant pour la traduction des deux documents en anglais	Sélection du consultant	PNUD
19	Recruter un consultant pour la réalisation de l'autoévaluation du processus de préparation du 2RBA et de la 4CN et l'élaboration du document de projet du 3RBA & 5CN sur les changements climatiques	Sélection du consultant	PNUD
20	Imprimer et éditer le document final du 2RBA et de la 4CN	Sélection de l'imprimerie	PNUD